



Douzième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 49 de l'ordre du jour

RAPPORTS FINANCIERS ET COMPTES, ET RAPPORTS DU COMITE DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

- a) Organisation des Nations Unies, exercice terminé le 31 décembre 1956;
- b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance, exercice terminé le 31 décembre 1956;
- c) Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, exercice terminé le 30 juin 1957;
- d) Fonds des Nations Unies pour les réfugiés, exercice terminé le 31 décembre 1956.

Projet de rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Jaime de PINES (Espagne)

1. L'Assemblée générale ayant, à sa 682ème séance plénière, décidé de lui renvoyer ce point de l'ordre du jour, La Cinquième Commission a examiné, à sa 618ème séance, les rapports financiers et les comptes, ainsi que les rapports y relatifs du Comité des commissaires aux comptes, en ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies (A/3590), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (A/3591), l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (A/3696) et le Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (A/3622).
2. La Commission était également saisie de plusieurs rapports<sup>1/</sup> où le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires soulevait

---

<sup>1/</sup> Les rapports du Comité consultatif étaient les suivants : Organisation des Nations Unies (A/3707); Fonds des Nations Unies pour l'enfance (A/3709); Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée (A/3715); Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (A/3708).

certaines questions relatives aux comptes et aux rapports de vérification et formulait des observations et des recommandations à ce sujet.

3. En outre, le Président du Comité des commissaires aux comptes, le représentant du Secrétaire général, le Directeur adjoint du FISE, l'Agent général de l'UNKRA et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ont assisté à la séance de la Commission. Au cours du débat, ils ont répondu à un certain nombre de questions posées par les membres de la Commission.

4. Après examen, la Cinquième Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolutions qui figurent en annexe au présent rapport. Ces projets de résolutions ont été adoptés comme suit :

Organisation des Nations Unies - Projet de résolution A : 49 voix contre zéro, avec 6 abstentions;

Fonds des Nations Unies pour l'enfance - Projet de résolution B : unanimité;

Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée - Projet de résolution C : 53 voix contre zéro, avec 10 abstentions;

Fonds des Nations Unies pour les réfugiés - Projet de résolution D : 56 voix contre zéro, avec 9 abstentions.

/...

ANNEXE

PROJET DE RESOLUTION A

ORGANISATION DES NATIONS UNIES : RAPPORTS FINANCIERS ET  
COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1956, ET  
RAPPORTS DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

"L'Assemblée générale

- "1. Accepte les rapports financiers et les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice terminé le 31 décembre 1956, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes [A/3590];
- "2. S'associe aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son douzième rapport à l'Assemblée générale (douzième session) [A/3707]."

PROJET DE RESOLUTION B

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE : RAPPORT FINANCIER  
ET COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1956, ET  
RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

"L'Assemblée générale

- "1. Accepte le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1956, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes [A/3591];
- "2. Prend acte des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son quatorzième rapport à l'Assemblée générale (douzième session) [A/3709]."

PROJET DE RESOLUTION C

AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LE RELEVEMENT DE LA COREE : RAPPORT  
FINANCIER ET COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1957, ET  
RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

"L'Assemblée générale

- "1. Accepte le rapport financier et les comptes de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, pour l'exercice terminé le 30 juin 1957, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes [A/3696];
- "2. Prend acte des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son seizième rapport à l'Assemblée générale (douzième session) [A/3715]."

PROJET DE RESOLUTION D

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES : RAPPORT FINANCIER ET  
COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1956, ET RAPPORT  
DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

"L'Assemblée générale

- "1. Accepte le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1956, ainsi que l'attestation du Comité des commissaires aux comptes [A/3622];
- "2. Prend acte des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées à ce sujet dans son treizième rapport à l'Assemblée générale (douzième session) [A/3708]."

-----